

Vers une politique de la vieillesse

Autor(en): **Rageth, J.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Certes, beaucoup reste encore à faire, mais il faut se féliciter de voir les autorités réfléchir sérieusement à certains problèmes et ne pas reculer devant la mise en œuvre de réalisations urgentes.

Un regret subsiste: la partie informative, notamment l'exposition du GERSPPA: « C'est la vie », n'a pas rencontré le succès espéré. Eternel problème du tabou de la vieillesse, de la peur panique de vieillir qui règne parmi les membres d'une société dont la valeur suprême est la jeunesse et la beauté. Pourtant les conférences et tables rondes qui ont étoffé cette information ont bien montré que l'on ne pouvait pas trouver des solutions aux questions du logement, du travail, de la retraite, des loisirs des personnes âgées sans les placer dans une perspective totale de toute la vie. Non, l'action pour les per-

sonnes âgées ne peut pas être considérée comme un secteur à part, mais elle exige l'attention de tous et en tout temps.

Quelle leçon les retraités genevois nous ont-ils donnée dans ce festival! Souhaitons qu'elle ait transformé les préjugés contre la vieillesse et qu'elle ait affermi chez beaucoup d'ainés cette fureur de vivre dont le poète Desnos a dit: « Il faut savoir garder au cœur un désir toujours nouveau. »

J.-P. Rageth

P.-S. Ce festival Belle Epoque fera encore parler de lui puisque nous avons obtenu l'autorisation de reproduire mois après mois d'importants extraits des conférences et des tables rondes.

Vers une politique de la vieillesse

Beaucoup se méfient lorsqu'ils entendent articuler le mot « politique ». On le croit souvent synonyme de « combine, opportunisme, intérêts financiers ou de prestige hypocritement cachés derrière de bons sentiments ». Et alors, si on accole « politique » à « vieillesse », bien des gens penseront qu'on cherche à embrigader les aînés comme on manipule quelquefois les jeunes, pour se servir d'eux et arriver grâce à eux à des fins pas toujours très honorables.

En fait, rien de tout cela lorsque nous parlons d'une politique de la vieillesse. Utiliser une telle expression veut dire que le problème de la vieillesse est si urgent et si vaste à la fois qu'on ne peut plus envisager de demi-mesures et qu'il est grand temps de trouver des solutions à la fois globales et efficaces. Il n'est pas déplacé de rappeler l'augmentation constante, dans tous les pays développés, de la proportion de la population âgée par rapport à la population totale. Cette augmentation est due à l'allongement de la vie et à la diminution de la natalité (on ne trouve plus guère de familles de six enfants et plus). A mesure que l'âge augmente, augmente aussi le nombre des personnes isolées, notamment le nombre des veuves: en France, elles représentent 41 % du total des femmes de 65 à 74 ans et 70 % de celui des femmes de 75 ans et au-dessus.

Cet allongement de la vie fait que près de la moitié des personnes âgées vivent seules et qu'un retraité sur dix ne sort pratiquement jamais de son domicile. Ces quelques chiffres visent à démontrer que la société d'aujourd'hui se doit de prendre sérieusement en main la question du Troisième Age. Il s'agit de le faire sur la base de données précises, scientifiques. En gros, il faut prévoir tout ce qui est nécessaire à la réalisation de l'allongement de la vie dans des conditions décentes: service médico-social touchant toute la population, assurances sociales « potables », logements adaptés, etc. Dans ce cas, il s'agit d'un problème politique dans la mesure où nous devons exiger de ceux qui nous gouvernent et que nous avons élus une **priorité à la solidarité**. Mais ce n'est pas tout. Il reste encore le très important aspect humain d'une politique de la vieillesse: la solitude, l'ennui, le désespoir, le manque de goût à vivre sont des handicaps que ne peuvent combler ni cage dorée ni gros chèques.

Devant l'ampleur d'un problème dont rien nous dit qu'il va se stabiliser tout seul, on ne peut plus se contenter de solutions à la petite semaine, ni des (trop) seules et (trop) locales initiatives privées. Ne voyez pas ici une critique contre les précieuses institutions privées qui furent et demeurent souvent le moteur d'une recherche incessante du bien-être des défavorisés de notre société. Ce sont les gouvernements eux-mêmes qui tendent à prendre la responsabilité de promouvoir une véritable « politique du Troisième Age ».

Ainsi, M. Nixon, président des USA, conscient de la gravité de la question (et peut-être aussi de l'apport électoral que constituent les personnes âgées, qui représentent aux USA 9,9 % de la population), a insisté sur une nécessaire réforme de la politique des revenus et de la politique fiscale en faveur des personnes âgées. Il a encore annoncé sa volonté d'augmenter sensiblement le budget de l'« Administration On Aging » (quelque chose comme le Département fédéral des personnes âgées).

Cet apport financier permettra de développer les services d'aide, tels que repas chauds à domicile, soins à domicile, aide ménagère, transports, etc. Tout cela dans le but de maintenir les aînés chez eux le plus longtemps possible et d'éviter de les balloter d'un hôpital à l'autre.

En France, la politique du Troisième Age a des visées très semblables, tout comme dans la majorité des pays d'Europe. Afin que ces politiques soient efficaces et remplissent le rôle qu'on leur assigne, il est indispensable d'augmenter sensiblement le nombre des emplois ayant trait aux aînés. Par exemple, aux USA, on prévoit que le nombre de personnes

Centre spécialisé de verres de contact



Schmutz
lunetterie optique

20, Petit-Chêne, tél. 23 01 36, Lausanne

Lunettes spéciales, ultralégères avec un champ visuel doublé, pour **opérés de cataracte**.

engagées dans les maisons de retraite devra passer de 5000 en 1970 à 25.000 ou 30.000 en 1980. Il s'agit donc de recruter du personnel en tout genre et aussi de le former.

La bonne volonté ne suffit pas et la formation de ceux qui veulent se mettre au service des aînés est nécessaire. Actuellement, il n'existe pratiquement pas de personnel spécialisé dans les problèmes médicaux, psychologiques et sociaux propres aux personnes âgées.

Cette politique de la vieillesse, chaque pays aura à la dessiner et à la mettre en œuvre au mieux de ses moyens et de ses compétences. Ce sont d'ailleurs les conclusions préliminaires auxquelles parviennent les responsables du Centre international de gérontologie sociale, institution travaillant à l'échelle mondiale et qui organise au printemps prochain, à Oslo son quatrième cours de gérontologie sociale. Ce cours portera précisément sur le thème: « Gérontologie appliquée: le recrutement et la formation du personnel. »

Souhaitons que la délégation suisse à cette importante conférence sera forte et attentive, car nous avons un urgent besoin de bénévoles, afin de mieux marquer la solidarité entre les générations et aussi pour montrer que la vieillesse est l'affaire de tous.

J.-P. Rageth

Mouvement des Aînés : Fin d'année

Un spectacle à prix réduit : au Théâtre municipal de Lausanne, le **mardi 2 janvier 1973**, à 14 h. 30.

Le célèbre vaudeville de Maurice Hennequin et Pierre Veber, créé le 12 mars 1920 au Théâtre du Palais-Royal à Paris, « **Et moi j'te dis qu'elle t'a fait d'œil** »

Cette pièce est un des meilleurs vaudevilles du répertoire français. Si Feydeau fut l'auteur comique de la Belle Epoque, Hennequin et Veber ont été les amuseurs des années folles. On rira beaucoup. Location: Mouvement des Aînés, Couchirard 8, 1004 Lausanne, tél. 25.84.71.

Ne restez pas seuls à Nouvel-An !

Le MDA organise une grande fête au Louverain (Neuchâtel), camp du 30 décembre au 2 janvier. **Prix :** voyage, pension et festivités, tout compris Fr. 120.— pour les non-membres MDA, Fr. 110.— pour les membres MDA.

Retenez vos dates pour vos vacances 1973

Yougoslavie, à Vrsar/Funtana, station touristique au bord de la mer, très bel hôtel. Du 2 juin au 16 juin 1973. **Prix :** Fr. 450.— pour les non-membres MDA, Fr. 410.— pour les membres MDA. Voyage et pension compris.

France, à la Grande-Motte, près de Montpellier, dans un village de vacances (bungalows). Du 17 juin au 30 juin 1973. **Prix :** Fr. 490.— pour les non-membres MDA, Fr. 460.— pour les membres MDA.

Corse, à Lozarrì, près de Calvi et l'île Rousse, dans un village de vacances. Du 17 au 30 juin 1973. **Prix :** Fr. 560.— pour les non-membres MDA, Fr. 530.— pour les membres MDA.



Vous aussi...

...vous pouvez conserver ou acquérir une santé meilleure, grâce à nos produits diététiques qui conviennent également à chaque régime.

Nous livrons à domicile directement ou par poste.

Magasin «**BONNE SANTÉ**» 6, rue Haldimand
1003 Lausanne ☎ 22 71 45 Gérante: Mme Pache

A vous tous de **60 ans** révolus et plus,

nous offrons un taux d'épargne spécial de

5%

Annoncez-vous à nos guichets
ou produisez votre livret par correspondance
avec une pièce d'identité.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

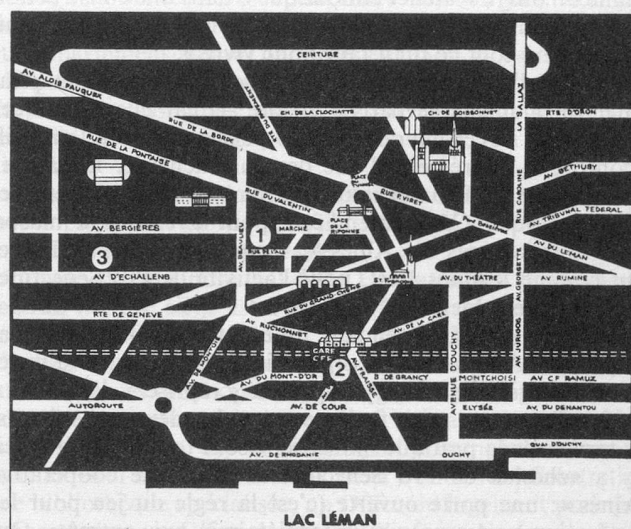
gérant de la

Caisse d'épargne cantonale

Garantie à 100 % par l'Etat de Vaud

LAUSANNE

et ses agences



Pharmacies Populaires

Ristourne progressive

de 7 ½ % à 10 % (Art. régl. exceptés)

Timbres PHAR-POP

Officines :

- 1 Rue de l'Ale 30
22 38 61
- 2 Av. Fraisse 3
26 38 62
- 3 Av. d'Echallens 81
24 08 54

Livraisons rapides
à domicile